

Zeitschrift: Vermessung, Photogrammetrie, Kulturtechnik : VPK = Mensuration, photogrammétrie, génie rural

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Vermessung und Kulturtechnik (SVVK) = Société suisse des mensurations et améliorations foncières (SSMAF)

Band: 91 (1993)

Heft: 9

Vereinsnachrichten: SVVK : Schweizerischer Verein für Vermessung und Kulturtechnik = SSMAF : Société suisse des mensurations et améliorations foncières

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

acquis le diplôme d'ingénieur ETS en télé-communication du Technicum de Winterthur, Rudolf Knöpfli change de cap et commence des études d'ingénieur topographe à l'Ecole polytechnique fédérale de Zürich en 1958. Il termine ces études avec succès durant l'hiver 1962/63 avec le titre d'ingénieur topographe EPF et obtient son diplôme avec mention. Durant ses études, il a l'occasion de faire divers stages au Services topographique fédéral, en particulier à la division de reproduction, ce qui lui permet très tôt de se familiariser avec les travaux pratiques liés à la réalisation et à la mise à jour des cartes. En 1963, après une brève pratique dans un bureau privé, Rudolf Knöpfli postule un emploi d'ingénieur au Service topographique fédéral. Dès son engagement, le premier septembre 1963, il fait la connaissance de presque tous les travaux dont s'occupe l'office: triangulation, nivellation fédéral, vérification du plan d'ensemble, élaboration et mise à jour des cartes nationales (levés photogrammétriques, identification sur le terrain, rédaction, nomenclature). Ainsi, ayant acquis une riche expérience des travaux topographiques en particulier, Rudolf Knöpfli se vit confier successivement la direction de la Section de topographie en 1974 et celle de la Division de topographie en 1976.

Son sens de la synthèse et de la didactique le prédestinait à l'enseignement. Aussi consacra-t-il très tôt une partie de son activité à la formation en mensuration des apprentis-cartographes de l'Ecole des arts et métiers, en remplacement de E. Spiess, nommé professeur à l'Ecole polytechnique fédérale de Zürich. Très tôt également, il sut captiver de nombreux auditoires de toutes cultures et de tous milieux, soit par des conférences sur les cartes nationales, soit lors de visites guidées de l'office. En outre, son sens de l'esthétique et ses talents artistiques de peintre et de dessinateur le poussaient à regarder la carte avec un œil particulièrement critique. Il combattait et combat encore, avec raison et véhémence la surcharge des cartes topographiques avec des éléments thématiques. Enfin, ses connaissances des théories de l'information l'ont aidé à transmettre à ses topographes le sens de l'importance de la qualité de l'information et non de la quantité. Ce souci de faire une carte le moyen de communication par excellence a poussé Rudolf Knöpfli à faire plusieurs publications, dont la qualité et la pertinence ont été reconnues sur le plan international. Il a constamment mis en garde tous ceux qui confondaient les deux notions de quantité et de qualité de l'information graphique et qui, aujourd'hui encore, veulent absolument remplacer une carte par une photographie aérienne, confondant en cela les particularités de chacune. Ses sarcasmes envers ceux qui s'émerveillent de reconnaître le Léman sur une photographie prise par satellite, mais sur laquelle on ne reconnaît ni routes ni chemin de fer, résonnent encore dans nos oreilles.

Nommé directeur-suppléant de l'Office fédéral de topographie en 1977, Rudolf Knöpfli s'engage naturellement encore plus dans les divers domaines couverts par l'office et représente ce dernier à maintes rencontres des responsables de la cartographie

et de la mensuration officielle sur le plan national aussi bien qu'international. Il a notamment représenté l'office à diverses assemblées générales de la Société suisse des mensurations et améliorations foncières, à celles des sociétés de cartographie, de photogrammétrie ou encore aux rencontres internationales du Comité européen des responsables de la cartographie officielle (CERCO), de l'Association internationale de cartographie et enfin de l'Association internationale de photogrammétrie et de télédétection. Il a présidé la Société suisse de photogrammétrie, d'analyse d'image et de télédétection de 1977 à 1983 et, depuis 1987, il représente la Suisse, avec le professeur O. Kölbl, au sein du comité exécutif de l'Organisation européenne d'études photogrammétriques expérimentales (OEEPE). Ces rencontres lui ont permis de tisser, à part des liens purement professionnels, et grâce à son entregent et à son caractère sociable, une série de relations amicales durables bien au delà de nos frontières.

Cher Ruedi, nous te remercions chaleureusement pour ton engagement en faveur de l'Office fédéral de topographie et de la cartographie officielle en particulier ainsi que pour ton appui constant dans la tâche de direction. Nous te souhaitons une heureuse retraite. Et nous espérons te rencontrer souvent, avec l'un de tes chapeaux à larges bords, dont le port varie suivant l'humeur ou la météo, ta l'avallière, ton bloc à dessin, et la main habile à rendre sur le papier l'ambiance d'un matin lumineux en montagne ou celle du paysage paisible d'un lac.

F. Jeanrichard

Behörden:

Braun René, Präsident KKVA, Genf, Helbling Ferdinand, Vorsteher Eidg. Meliorationsamt, Bern, Jeanrichard Francis, Direktor Bundesamt für Landestopographie, Wabern, Meier Ulrich, Präsident KAfM, Bern

Hochschulen:

Prof. Spiess Ernst, Vorsteher Abt. VIII, ETH-Hönggerberg, Zürich, Prof. Miserez Alphonse, EPF, Lausanne (Vertreter für Prof. Maystre)

Ehrenmitglieder:

Bregenzer Walter, Eidg. Vermessungsdirektor, Bern, Prof. Gagg Marcel, Zürich, Weber Willy, Baden

W. Bregenzer nimmt das letzte Mal in seiner Funktion als Vermessungsdirektor an der HV teil; wir freuen uns jedoch, ihn auch in Zukunft als Ehrenmitglied zu unseren Gästen zählen zu dürfen.

Ausländische Partnerorganisationen:

Bailly André, Präsident Assoc. française de topographie, Paris, Gutmann Rudolf, Präsident Österreichischer Verein für Vermessung, Graz, Maitre Jacky, Ordre des Géomètres-Experts, Annecy, Mayoud Michel, CERN/AFT-Vizepräsident

Partner:

Bovy André, Präsident UTS-GP MGR, Echichens, Flotron André, Präsident SGPBF, Meiringen, Horisberger Jean-Luc, Präsident GF SVVK, Montreux, Richle Paul, Präsident VSVT, Pully, Sautier Jean-Luc, Präsident FVK-SIA, Yvonand, Vögeli Martin, Präsident STV-FVK, Eglisau

Entschuldigt haben sich folgende geladene Gäste:

Dütschler H.R., Thun (Ehrenmitglied), Dr. Flückiger Hans, Direktor Bundesamt für Raumplanung, Bern, Hippemeyer Jules, Urdorf (Ehrenmitglied), Prof. Jaquet Albert, Clarenz (Ehrenmitglied), Lamaison Jean, Präsident OGEF, Paris (vertreten durch Maitre Jacky), Prof. Maystre L. Y., EPF, Lausanne (vertreten durch Prof. Miserez A.), Mehlhorn R. J., Präsident BDVI, Frankfurt

Anschliessend übergibt P. Gfeller unter Applaus den Diplompreis des SVVK und der GF an Esther Seitz, dipl. Kulturing, ETH, die mit einem Notendurchschnitt von 5,71 abgeschlossen hat. Zu diesem hervorragenden Resultat gratulieren wir herzlich. Dem nicht anwesenden Preisträger Stephan Tschudi, dipl. Kulturing, ETH, (Notendurchschnitt 5,63) wird der Preis bei anderer Gelegenheit übergeben werden. An der EPFL wurde der Preis an der Diplomfeier Herrn Luca Rossi (Notendurchschnitt 8,57) übergeben.

Statutarischer Teil

Als Stimmenzähler werden die Herren R. H. Luder, A. Bichsel und B. Kauter bestimmt. Die Einladung wurde in der VPK 4/93 publiziert und die Traktandenliste allen Mitglieder im Mai 1993 persönlich zugestellt. Letztere wird ohne Änderungsanträge gutgeheissen.



Protokoll der 90. Hauptversammlung vom 4. Juni 1993 im Hotel Waldstätterhof in Brunnen

Begrüssung

Zentralpräsident P. Gfeller eröffnet die 90. Hauptversammlung des SVVK und heisst die anwesenden 141 Mitglieder und die Gäste herzlich willkommen. P. Odermatt, Präsident der Sektion Waldstätte/Zug richtet das Grusswort der Gastgebersektion an die Anwesenden und freut sich über den zahlreichen Aufmarsch der Mitglieder und Gäste im Herzen der Schweiz. P. Gfeller spricht der Sektion Waldstätte/Zug und dem OK-Präsidenten, U. Engel, für die Organisation der diesjährigen HV den besten Dank aus. Einen speziellen Gruss richtet Zentralpräsident P. Gfeller an die anwesenden Gäste:

Rubriques

Verhandlungen

1. Protokoll der 89. Hauptversammlung vom 19. 6. 1992

Das in der VPK 10/92 in deutscher und französischer Sprache publizierte Protokoll wird wie vorliegend genehmigt.

2. Jahresbericht 1992

Der Jahresbericht wurde in der VPK 5/93 abgedruckt. Die Jahresberichte der IBB Muttenz und der EINEV Yverdon sind ebenfalls in dieser VPK-Ausgabe publiziert. Zentralpräsident P. Gfeller stellt den Jahresbericht abschnittsweise zur Diskussion. Dieser wird diskussionslos einstimmig genehmigt.

Im Gedenken an die im Jahre 1992 verstorbenen (im Jahresbericht aufgeführt) 11 Mitglieder erhebt sich die Versammlung zu einer Schweigeminute. P. Gfeller heisst die 1992 neu aufgenommenen 33 Mitglieder im Kreise des SVVK herzlich willkommen. Mit Applaus begrüssten werden die 7 anwesenden Jungmitglieder.

3. Mitteilungen und Informationen des Zentralvorstandes

3.1 Tätigkeit SVVK heute und morgen

Der SVVK versteht sich in erster Linie als Dachverband. Zusammen mit den Partnerverbänden fühlt sich der SVVK verantwortlich für den ganzen Berufsstand. Dazu sollen die gegenseitigen Kontakte verstärkt werden. Damit ist es möglich, Aktionen auch kurzfristig abzusprechen und zu koordinieren. Aus diesem Grunde hat z.B. kürzlich

eine Aussprache mit dem FKV-SIA stattgefunden.

Die Sektionen leisten eine sehr wertvolle Arbeit bei der Umsetzung der Verbandsstrategie. Jährlich einmal findet eine Präsidentenkonferenz statt und ca. viermal jährlich werden die Sektionen durch den SVVK-Präsidenten mit einem Info-Bulletin bedient. Persönlich wünscht sich der ZV-Präsident einen etwas regeren Rückfluss von Informationen bzw. Stellungnahmen durch die Sektionen an den Zentralvorstand.

Die Sektion AG/SO/BL/BS hat ihren Namen auf Sektion Nordwestschweiz geändert.

In den letzten Jahren hat sich der SVVK primär mit den Vermessungsbelangen befasst. Die RAV heisst neu AV 93 (Amtliche Vermessung 93). Das Schwergewicht der Aktionen bzw. der Umsetzung liegt nun bei den Kantonen.

Der ZV SVVK hat beschlossen, die Kulturingenieur-Belange, wobei auch der Umweltingenieur angesprochen ist, wieder vermehrt in die Aktivitäten einzubeziehen.

Das Meliorationsleitbild befindet sich in Bearbeitung.

Mit Sorge werden die Entwicklungen auf dem Arbeitsmarkt verfolgt. Gerade in dieser schwierigen wirtschaftlichen Lage ist den Aspekten der Aus- und Weiterbildung auf allen Stufen Rechnung zu tragen. Die Adressisten der verfügbaren Praktikantenstellen können beim Sekretariat angefordert werden.

Der ZV SVVK plant 1994 die Durchführung eines zweitägigen Seminars zum Thema Koordination.

3.2 Berufsbild und Hochschule

J. Frund, Präsident der Arbeitsgruppe Hochschule, informiert:

Vor ca. vier Jahren, als die Angelegenheit aktuell wurde, hat der ZV SVVK zusammen mit den Partnern der KKI beschlossen, aktiv zu werden. In der Folge hat eine Aussprache mit Bundesrat F. Cotti sowie mit dem ETH-Schulrat stattgefunden.

Im Strategiepapier des ETH-Rates wird die Bedeutung unseres Berufes als schwach bis mittel bezeichnet. Dabei gilt zu beachten, dass aufgrund der heutigen Wirtschaftslage nicht nur unser Berufsstand, sondern viele andere Studienrichtungen in Frage gestellt werden. Es liegt nun an uns, das Gegenteil zu beweisen.

Der Auftrag der Arbeitsgruppe lautet:

- Formulierung eines Berufsbildes
- Stellungnahme zu Vorschlägen der beiden Schulleitungen ETHZ und EPFL
- Formulierung von Anforderungsprofilen für Lehre und Forschung.

Die Arbeitsgruppe wird Vorschläge ausarbeiten und dem ETH-Rat unterbreiten.

Die Veröffentlichung des «Berufsbildes» brachte der Arbeitsgruppe den Vorwurf ein, nicht genügend prospektiv zu sein.

Kürzlich haben an drei Tagen Aussprachen mit den Hochschul-Professoren zum Thema Forschungsschwerpunkte stattgefunden. Ziel ist es, bis Ende Jahr dem ETH-Rat den Schlussbericht zu unterbreiten.

F. Gfeller dankt J. Frund für seine Ausführungen und die grosse Arbeit, welche die Leitung der Arbeitsgruppe erfordert.

Die Berufstitelfrage wird uns in Zukunft wieder vermehrt beschäftigen.

Den Land- und Geo-Informationssystemen wird eine zunehmende Bedeutung beigemessen, so dass alle unsere Ingenieurrichtungen deren Anwendung kennen müssen. Der Betrieb solcher Informationssysteme ist von zentraler Bedeutung für unseren Berufsstand. Deshalb wird der SVVK verschiedene Organisationen anschreiben, ob sie bereit wären, eine gemeinsame Organisation für GIS (GIS-Umbrella) zu bilden.

3.3 Lehrlingsausbildung

Die sehr verzweigten Lehrlingsorganisationen (verschiedene Reglemente, Sprachregionen usw.) rufen nach vermehrter Transparenz und Koordination. Zu diesem Zwecke ist beabsichtigt, die Aufsichtskommission für die Einführungskurse zusätzlich mit dieser Koordinationsaufgabe zu betrauen. Die Zustimmungen des VSVT und des STV liegen vor. In den nächsten Wochen wird eine erste Sitzung mit den betroffenen Präsidenten stattfinden.

In nächster Zeit muss sich der SVVK auch national mit dem Aufbau des Lehrlingswesens auseinandersetzen, weil die geforderte und z.T. bereits verwirklichte Einführung der Berufsmatura eine Anpassung erfordert.

Hr. Theiler, Präsident Sektion Nordwestschweiz: Hat sich der ZV schon Gedanken gemacht über die Aufteilung der Berufsmaturakurse? Im Kanton Zürich wurden die Lehrbetriebe darauf aufmerksam gemacht, dass sich die neuen Lehrlinge für die neue Berufsmaturaschule bis Mitte Jahr anmelden müssen. Die Koordination Berufsmittelschule und Berufsmatura scheint nicht gewährleistet. Die anwesenden Berufsverbände sind aufgefordert, sich mit dieser Thematik zu befassen. P. Gfeller wird das Thema im ZV weiterverfolgen.

3.4 Auslandbeziehungen

Die Normierung bildet die grenzüberschreitende Basis für den Handel von Gütern und Dienstleistungen. Die Schweizerische Normenvereinigung (SNV) bietet Gewähr, dass solche Normen national oder international ihre Gültigkeit haben.

Vor ca. 10 Jahren ist der SVVK der SNV beigetreten, um die «Norm für die Datensicherheit in der Amtlichen Vermessung» herauszugeben. Nun ist vorgesehen, die Norm Geobau auf Stufe Schweiz über den SNV zur Anwendung zu bringen.

Die Datennormen für Geografische Informationssysteme dagegen sollten grenzüberschreitend Anwendung finden. Die zuständige Arbeitsgruppe des SNV ist in vier Arbeitsgruppen in der Europäischen Normierung tätig. Die Schweiz kann mit Interis einen reellen Beitrag im europäischen Raum bieten.

Weltweit ist der SVVK Mitglied der FIG. Die FIG-Spitze war kürzlich in der Schweiz zu Besuch.

Vom 6.-12. 3. 1994 findet der FIG-Kongress in Melbourne (Australien) statt. Aus dem FIG-Fonds soll den FIG-Delegierten ein Beitrag an die Reisekosten erstattet werden. Der Kongress kann mit einer 14tägigen Fe-

COMPAC
ab Lager
DESKPRO
M-REIHE
Heisse Preise im kühlen Sommer
DESKPRO
486/33 M 240/W
3575.-
für Schulen
3220.-
ohne Bildschirm
J.S. 277.93
teleprint
tdc SA
COMPUTER PERIPHERIE
Grubenstrasse 107
3322 Schönbühl/BE
Telefon 031/859 73 73
Fax 031/859 73 76
Industriestrasse 2
8108 Dällikon
Telefon 01/844 18 19
Fax 01/844 51 77

rieneise kombiniert werden (Programm für Gruppenreise liegt vor). Die Bedürfnisse der SVVK-Mitglieder werden mittels Versand eines Fragebogens erhoben werden.

Die GF pflegt gute Kontakte zu den Nachbarländern. Der SVVK wurde als assoziiertes Mitglied des Comité de Liaison aufgenommen.

Zur Profilierung der freiberuflichen Lösung haben die freiberuflichen Verbände von Deutschland, Österreich, Schweiz und Frankreich eine Broschüre «Vermessung – eine europäische Lösung» unter der Redaktion von P. Kofmel herausgegeben. Diese Broschüre ist den Parlamenten Europas gewidmet. Es handelt sich um ein sehr gutes PR-Mittel für den ganzen Berufsstand. P. Gfeller dankt für diese sehr gute Arbeit. Allen SVVK-Mitgliedern wird ein Exemplar zugesellt werden.

4. Jahresrechnung 1992, Budget 1994, Mitgliederbeiträge 1994

4.1 Rechnung SVVK und Fonds

Die Jahresrechnung 1992 mit Budgets wurde allen Mitgliedern zugestellt. Kassier B. Hänggi erläutert die mit einem Mehrertrag von Fr. 28 279.40 abschliessende allgemeine Rechnung sowie die Fondsrechnungen. Der Zeitschriftenfonds schliesst mit einem Mehraufwand von Fr. 10 642.45 ab; d.h. das Zeitschriften-Abonnement müsste ei-

gentlich erhöht werden. Darauf wird aber im jetzigen Zeitpunkt verzichtet.

Die Rechnung wurde am 29. 3. 1993 durch die Revisoren P. Kälin und P. Wegmüller geprüft. Der Revisorenbericht wird durch P. Wegmüller verlesen und beantragt der HV Abnahme der Rechnung und Decharge-Erteilung an den Zentralvorstand und die Rechnungsführung. Diesem Antrag wird ohne Gegenstimme stattgegeben.

B. Hänggi kommentiert das mit einem Mehr-

aufwand von Fr. 5000.— abschliessende

Budget pro 1994. Das vom ZV SVVK vorge-

schlagene Budget 1994 wird einstimmig ge-

nehmigt.

Da der FIG-Kongress 1994 in Australien statt-

findet, ist mit hohen Reisekosten zu rechnen.

Der ZV SVVK wird die Kostenbeiträge für die

offiziellen Delegierten definieren (Spesenre-

glement ist nicht anwendbar).

Der ZV SVVK hat beschlossen, das Budget

1993 nicht zu modifizieren. Es wird mit Ab-

weichungen bei Einnahmen und Ausgaben

gerechnet, die sich kompensieren (wie bei

der Rechnung 1992).

4.2 Jahresbeiträge 1994

Die Jahresbeiträge 1994 sollen wie folgt bei-behalten werden:

- Mitgliederbeitrag von Fr. 190.— plus Fr. 70.— für das Abonnement der VPK, oder total Fr. 260.— (für Mitglieder über 65

Jahre und solche unter 30 Jahren reduziert sich der Mitgliederbeitrag um die Hälfte, d.h. Fr. 95.— plus Fr. 70.— VPK-Abo, oder total Fr. 165.—).

- Bürobeitrag von 1% der Bruttolohnsumme 1993 des Vermessungspersonals.

Die Jahresbeiträge 1994 werden ohne Ge-gegenstimme genehmigt.

Das Sekretariat bittet, für die Zahlungen der Jahresbeiträge die zugestellten VESR-Ein-zahlungsscheine zu verwenden und die Zah-lungen nicht auf einem Schein zusammenzu-ziehen.

Eine Anpassung des Zeitschriften-Abonne-ments VPK per 1995 wird überprüft werden müssen.

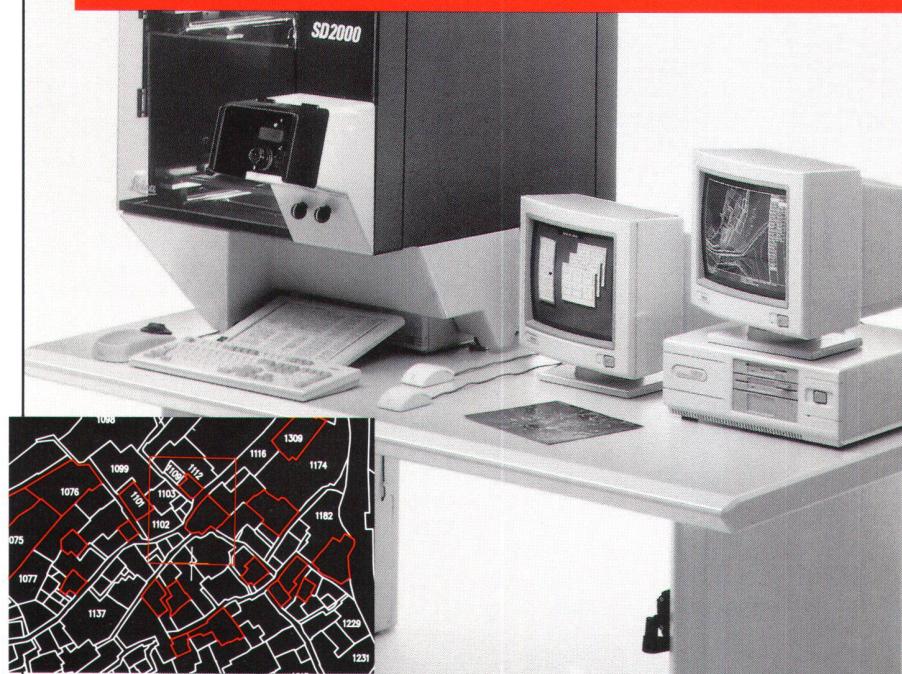
5. Ersatzwahlen

5.1 Würdigung der Zurücktretenden (U. Meier, B. Hänggi)

Die ZV-Mitglieder B. Hänggi und U. Meier ha-ben bereits vor einem Jahr ihren Rücktritt angekündigt. P. Gfeller dankt den beiden Zu-rücktretenden ganz herzlich für ihre enga-gierte Mitarbeit im ZV.

R. Küntzel würdigt die Verdienste von U. Meier und bedankt sich für seine integre Ar-beit im SVVK-Zentralvorstand und in der Zeit-schriftenkommission der VPK. Unsere be-sten Wünsche begleiten U. Meier in die Zu-kunft und für seine neue Funktion als Präsi-dent der Konferenz der Amtsstellen für das Meliorationswesen. Das Abschiedsge-schenk, ein Nadel-Quarz, symbolisiert etwa

SD 2000 – die neue Dimension mit CAD-MAP



Rubriques

die heutige Situation der Kulturtechnik: eine harte Sache, dafür leuchtet sie umso mehr je mehr Licht dazukommt. Wir sind überzeugt, dass U. Meier unsere Anliegen auch in der KAfM ernsthaft vertritt.

U. Meier spricht den ZV-Kollegen und allen SVVK-Mitgliedern seinen besten Dank für das ihm erwiesene Vertrauen aus.

T. Glatthard verabschiedet B. Hänggi, der dem ZV seit 1984 angehört, zuerst als Vertreter der Vermessungsämter, später als Freierwerbender. B. Hänggi war zuständig für das Ausbildungs- und Lehrlingswesen. Natürlich hatte er als Kassier die Vereinsfinanzen sehr gut im Griff. Er hat es sogar verstanden, die ungeraden Rappen aus der Bilanz zu verbannen und die Vereinseinnahmen zu verdoppeln. Zum Zeichen unseres Dankes wird ihm ein Gutschein der Crossair übergeben.

B. Hänggi dankt für das Vertrauen und den ZV-Kollegen für die angenehme Zusammenarbeit. Er freut sich, dass er die Kasse in positivem Zustand übergeben kann und über das neue System des Bürobeitrages, das es ermöglicht, die Funktionäre angemessen zu entschädigen.

5.2 Nachwahl der zwei ZV-Mitglieder

U. Meier stellt seinen Nachfolger vor: Heinz Baldinger, 1947, verheiratet, wohnhaft in Langnau i.E., Studium in Zürich, Diplom 1973, Geometerpraktikum bei T. Schmalz, Konolfingen, Patent 1975. 1977–80 Leitung des Zweigbüros T. Schmalz in Konolfingen. Anschliessend Eintritt ins Meliorationsamt Bern (Betreuung Raum Mittelland, z.B. Bahn 2000). U. Meier bittet im Namen des BGKV, dem Kandidaten das Vertrauen zu schenken. R. Braun, Präsident KKVA, präsentiert:

Walter Werlen, 1949, verheiratet, 2 Kinder, wohnhaft in Sion, Schule in Sion, Matura 1971, EPFL-Diplom GR 1977, 1 Jahr Praktikum, 1978 Patenterwerb. 1977–80 praktische Berufsausübung im Büro Aufdenblatten und Karl Zurbriggen. 1980 Eintritt ins Kantonale Vermessungsamt. W. Werlen ist bilin-
gue.

A. Frossard, Sektion Wallis, dankt der KKVA für diese Nomination. W. Werlen ist seit 15 Jahren Mitglied der Sektion und arbeitete in verschiedenen Kommissionen aktiv mit, davon acht Jahre als Sekretär. A. Frossard empfiehlt den Kandidaten zur Wahl.

Die beiden Kandidaten werden mit Applaus gewählt.

6. Verschiedenes

6.1 HV 1994

Die HV 1994 findet vom 16.–18. 6. 1994 in Neuenburg statt. Die Organisation obliegt der jüngsten und kleinsten SVVK-Sektion. Herr Nussbaum empfiehlt bereits heute den Besuch der Veranstaltungen wärmstens.

6.2 Voranzeige 1995

1995 wird der SVVK die HV getrennt von der GF, gemeinsam mit der FKV-SIA, durchführen. Die Mitgliederversammlung der GF findet 1995 im Rahmen der Dreiländertagung vom 16.–20. 5. 1995 in Bregenz statt. Der SVVK sucht Doppelmitglieder SVVK/FKV-SIA für die Organisation der HV 1995, welche

im Raum Wallis oder Obertessin stattfinden soll.

6.3 Organisatorische Mitteilungen

Der durch die Firma Leica, Glattbrugg, gestifte Apéro von heute abend wird mit Applaus verdankt. P. Gfeller dankt der Sektion Waldstätte/Zoug abschliessend nochmals für die mustergültige Organisation und Durchführung des Anlasses. Damit ist der statutarische Teil abgeschlossen; kurze Verlängspause.

Fachthematischer Teil der Hauptversammlung

Es spricht F. Helbling, Chef Eidg. Meliorationsamt, zum aktuellen Thema «Agrarpolitik – wohin?». Interessenten können den Wortlaut des Referates beim Sekretariat beziehen.

P. Gfeller spricht F. Helbling den besten Dank für den ausführlichen, interessanten Vortrag aus. F. Helbling beantwortet die Anschlussfragen von W. Bregenzer wie folgt:

- Die Milchpreissenkung von Fr. –10 kommt volumnäglich dem Konsumenten zu gute (mit Ausnahme der Milch für die Käseverarbeitung zugunsten Bundeskasse).
- Die Massnahmen gemäss Art. 31b bieten grosse Probleme. Es muss ein System aufgebaut werden für die Datenaufnahme pro Betrieb (kann im Moment noch nicht mit einzelnen Parzellen verbunden werden). W. Bregenzer und F. Helbling versuchen Koordination mit AV 93.
- Nur jener Bauer kommt über die Runden, welcher einen rationell bewirtschaftbaren Betrieb hat. Deshalb braucht es das Meliorationswesen nach wie vor.

Bemerkungen zum Meliorationsleitbild

Die Stellungnahmen sind ausgewertet (innerhalb der SVVK-Sektionen sind sehr unterschiedliche Stellungnahmen eingegangen). Es wird nicht möglich sein, alle Meinungen auf einen Nenner zu bringen. Es wird jedoch versucht, die Hauptkritiken, welche anlässlich der Tagung auf dem Monte Verità eingeführt wurden, zu berücksichtigen. Als nächstes wird der Arbeitsbericht erstellt. Die Berufsverbände sind dann aufgefordert, eine PR-Broschüre zuhanden der politischen Instanzen zu erstellen.

Schluss der HV um 17:15 Uhr.

Die Protokollführerin:
S. Steiner

Procès-verbal de la 90e assemblée générale, tenue le 4 juin 1993 dès 14 heures à l'hôtel Waldstätterhof, à Brunnen

Accueil

Le président central P. Gfeller ouvre la 90e assemblée générale de la SSMAF et souhaite la bienvenue aux 141 membres et invités présents. P. Odermatt, président de

la section Waldstätte/Zoug adresse, au nom de cette dernière, un mot d'accueil aux participants et se réjouit de ce nombreux rassemblement de membres et d'invités de la SSMAF au cœur de la Suisse. P. Gfeller exprime sa gratitude à la section Waldstätte/Zoug et au président du comité d'organisation, U. Engel, pour la mise sur pied de cette assemblée générale.

Un salut particulier est en outre adressé par le président aux personnalités invitées:

Autorités:

René Braun, président de la CSCC, Ferdinand Helbling, chef de l'Office fédéral des améliorations foncières, Berne, Francis Jeanrichard, directeur de l'Office fédéral de la topographie (S+T), Wabern, Ulrich Meier, président de la CSCAF

Ecoles polytechniques:

Prof. Ernst Spiess, directeur du département VIII, EPF-Hönggerberg, Zurich, Prof. Alphonse Miserez, EPF, Lausanne (en remplacement du prof. Maystre)

Membres d'honneur:

Walter Bregenzer, directeur fédéral des mensurations, Berne, Prof. Marcel Gagg, Zurich, Willy Weber, Baden

Walter Bregenzer prend part pour la dernière fois à une assemblée générale de la SSMAF en sa qualité de directeur fédéral des mensurations; nous sommes heureux cependant à la pensée qu'il continuera à être des nôtres en tant qu'invité d'honneur au cours des prochaines années.

Organisations partenaires étrangères:

André Bailly, président de l'Association française de topographie, Paris, Rudolf Gutmann, président de l'association autrichienne des géomètres, Graz, Jacky Maitre, Ordre des Géomètres-Experts, Annecy, Michel Mayoud, CERN, vice-président AFT

Partenaires:

André Bovy, président de l'UTS-GP MGR, Echichens, André Flotron, président du SSP, Meiringen, Jean-Luc Horisberger, président du GP SSMAF, Montreux, Paul Richle, président de l'ASTG, Pully, Jean-Luc Sautier, président du GRG-SIA, Yvonand, Martin Vögeli, président de l'UTS-MGR, Eglisau

Les invités suivants se sont excusés:

H. R. Dütschler, Thoune (membre d'honneur), Hans Flückiger, directeur de l'Office fédéral de l'aménagement du territoire, Berne, Jules Hippenmeyer, Urdorf (membre d'honneur), Prof. Albert Jaquet, Clarens (membre d'honneur), Jean Lamaison, président de l'OGEP, Paris (représenté par Jacky Maitre), Prof. L.Y. Maystre, EPF, Lausanne (représenté par le prof. A. Miserez), R.J. Mehlhorn, président du BDVI, Francfort.

Pour terminer, le président P. Gfeller procède à la remise des prix de la SSMAF et du GP aux diplômés méritants. Trois lauréats ont été désignés. Il s'agit d'Esther Seitz, ingénieur du génie rural diplômée de l'EPFZ, ayant obtenu la moyenne de 5,71. Ce brillant résultat lui vaut de vifs applaudissements. Le deuxième lauréat est Stephan Tschudi, également ingénieur du génie rural diplômé de l'EPFZ, avec une moyenne de 5,63. Absent lors de cette assemblée générale, il touchera son prix à une autre occasion.

Quant au troisième lauréat, Luca Rossi, diplômé de l'EPFL avec une moyenne de 8,57, son prix lui a déjà été décerné lors de la cérémonie de remise des diplômes.

Partie statutaire

MM. R.H. Luder, A. Bichsel et B. Kauter sont désignés en tant que scrutateurs.

La convocation a été publiée dans le MPGR 4/93, et l'ordre du jour adressé personnellement à chacun des membres en mai 1993. Ce dernier est approuvé sans proposition de modification.

Débats

1. Procès-verbal de la 89e assemblée générale du 19 juin 1992

Le procès-verbal, publié en allemand et en français dans le MPG 10/92, est approuvé sans réserves.

2. Rapport annuel 1992

Le rapport annuel a été imprimé dans le MPG 5/93, de même que les rapports annuels de l'Ecole d'ingénieurs ETS de Muttenz et de ENEIV d'Yverdon. Le président central P. Gfeller soumet le rapport à la discussion, chapitre par chapitre.

Celui-ci est adopté à l'unanimité et sans discussion.

Pour honorer la mémoire des onze membres de la SSMAF décédés au cours de l'année 1992 – leurs noms ont été mentionnés dans le rapport annuel – l'assemblée se lève et observe une minute de silence. P. Gfeller souhaite une cordiale bienvenue aux 33 nouveaux membres ayant adhéré à la SSMAF en 1992, parmi lesquels sept sont présents à l'assemblée générale. Des applaudissements leurs sont adressés.

3. Informations et communications du comité central

3.1 Activités présentes et futures de la SSMAF

La SSMAF conçoit son rôle comme étant essentiellement celui d'une association faîtière.

En collaboration avec les associations partenaires, la SSMAF se sent responsable de l'ensemble de la profession. Cela implique une intensification des contacts qui permettront de concevoir ensemble et de coordonner des actions immédiates. C'est pour cette raison notamment qu'une discussion a eu lieu récemment avec le GRG-SIA. Les sections accomplissent un travail très important en mettant concrètement en œuvre la stratégie de l'association. La conférence des présidents tient une assemblée annuelle, et près de quatre fois par an le président de la SSMAF rédige à l'intention des sections un bulletin d'information. Ce dernier souhaite également que, de leur côté, les sections communiquent plus régulièrement au comité central leurs informations et prises de position.

La section AG/SO/BL/BS a changé de dénomination et s'appellera dorénavant la section Nordwestschweiz.

Au cours des dernières années, la SSMAF s'est occupée prioritairement des questions de mensurations. La REMO s'appelle dorénavant MO 93 (Mensuration officielle 93).

Les actions à entreprendre, respectivement la mise en application concrète, sont dorénavant avant tout l'affaire des cantons.

Le comité central de la SSMAF a décidé de s'occuper plus intensément des questions touchant l'ingénieur du génie rural, lesquelles concernent également l'ingénieur en environnement.

La conception générale sur les améliorations foncières est en cours d'élaboration. On observe avec inquiétude l'évolution du marché du travail. Dans cette conjoncture défavorable, il est important de tenir compte du problème de la formation de base et de la formation complémentaire à tous les niveaux. Les listes d'adresses pour des places de stages disponibles peuvent être obtenues auprès du secrétariat.

Le comité central de la SSMAF prévoit, en 1994, l'organisation d'un séminaire de deux jours consacré à la coordination.

3.2 Image de la profession et Ecoles polytechniques

J. Frund, président du groupe de travail «Ecoles polytechniques», donne les informations suivantes:

Il y a quatre ans environ, lorsque le problème du rôle joué par la profession au sein de la collectivité a surgi, le comité central de la SSMAF a décidé, de concert avec les membres de la commission de coordination I, de se mettre au travail. Par la suite, une discussion eut lieu avec le conseiller fédéral Flavio Cotti ainsi qu'avec le conseil des Ecoles polytechniques.

Selon la stratégie du Conseil des Ecoles, notre profession revêt une importance qualifiée de faible à moyenne. Il faut relever toutefois que, dans le marasme économique actuel, non seulement notre secteur professionnel, mais aussi d'autres domaines d'étude font l'objet d'une remise en question. A nous, maintenant, de convaincre que cette conception est erronée.

Le mandat du groupe de travail était le suivant:

- définition d'une image de la profession
- prise de position sur les propositions de chacune des directions des EPF de Zurich et de Lausanne
- définition des exigences auxquelles doivent répondre l'enseignement et la recherche.

Le groupe de travail rédigera des propositions qu'il soumettra au conseil des EPF. Après la publication du «Berufsbild» (image de la profession), le groupe de travail s'est vu reprocher de ne pas être suffisamment orienté vers l'avenir. Récemment, les professeurs des EPF et le groupe de travail se sont retrouvés pour trois jours de discussions consacrées aux domaines principaux sur lesquels la recherche doit être axée. L'objectif visé par le groupe de travail est de soumettre un rapport final au conseil des EPF d'ici au 31 décembre 1993.

P. Gfeller remercie J. Frund pour ses explications et l'énorme tâche qu'il a accomplie en tant que responsable du groupe de travail.

La question du nom à donner à la profession devra être reprise sous peu.

Une importance plus grande sera accordée aux systèmes d'information géographique, de manière que tous nos ingénieurs, quelle que soit leur spécialisation, soient en mesure de les maîtriser. La mise en œuvre de ces méthodes d'information revêt une importance cruciale pour notre profession. C'est pourquoi la SSMAF s'adressera à diverses organisations afin de leur demander si elles seraient disposées à créer une organisation commune pour les SIG (GIS-Umbrella).

3.3 Formation des apprentis

Les organisations d'apprentis étant très ramifiées, notamment en raison de la multiplicité des règlements et de nos diverses régions linguistiques, une plus grande transparence et une meilleure coordination s'avèrent nécessaires. Aussi, on envisage de confier cette tâche à la commission chargée de la surveillance des cours d'introduction, projet auquel l'ASTG et le MGR ont déjà donné leur accord. Ces prochaines semaines, une première réunion sur le sujet aura lieu avec les présidents respectifs de ces groupements professionnels.

De même, la SSMAF devra se pencher sous peu, au niveau national également, sur la réorganisation de l'apprentissage rendue nécessaire par l'introduction du baccalauréat technique.

M. Theiler, président de la section du nord-ouest de la Suisse, demande si le comité central a déjà réfléchi à la question de savoir à qui seraient confiés les cours de préparation à la maturité. Dans le canton de Zurich, les entreprises formant des apprentis ont été rendues attentives au fait que les débutants intéressés par la nouvelle filière devaient s'inscrire à l'école qui les prépareront à la maturité d'ici au milieu de l'année.

La coordination entre les écoles professionnelles supérieures et la maturité professionnelle ne paraît pas encore assurée. Les associations professionnelles représentées à cette assemblée générale sont invitées à se pencher sur le problème. P. Gfeller, quant à lui, le mettra à l'ordre du jour du comité central.

3.4 Rapports avec l'étranger

La normalisation constitue la condition de base du commerce transfrontalier de biens et de services. L'Association suisse de normalisation (ASN) garantit que les normes adoptées sont valides sur le plan national et international.

La SSMAF a adhéré, il y a une dizaine d'années, à l'ASN afin d'éditer la norme «Sécurité des données dans le domaine de la mensuration officielle». A l'heure actuelle, il est prévu de faire appliquer la norme «Géobat» en Suisse au travers de l'ASN. En revan-

Rubriques

che, l'application des normes de données pour les systèmes d'information géographique ne devrait pas s'arrêter aux frontières. Le groupe de travail compétent de l'ASN fait lui-même partie de quatre groupes d'étude au sein de l'organisation européenne de normalisation. Avec «Interlis», la Suisse est à même d'apporter véritablement une contribution à l'échelon européen.

Sur le plan mondial, la SSMAF est membre de la FIG. Le haut responsable de cette organisation était récemment de passage en Suisse.

Du 6 au 12 mars 1994, le congrès de la FIG se tiendra à Melbourne (Australie). Une contribution prélevée dans le fonds FIG sera allouée aux délégués à la FIG pour leurs frais de déplacement. La participation au congrès pourra être combinée avec un voyage d'agrément de quinze jours (une proposition de programme de voyage en groupe est à disposition). Un questionnaire sera adressé aux membres de la SSMAF pour connaître leurs désirs à cet égard.

Le GP entretient de bons contacts avec les pays voisins. La SSMAF a été admise au sein du comité de liaison en tant que membre associé.

Pour faire connaître l'organisation libérale de la mensuration, les GP d'Allemagne, d'Autriche, de France et de Suisse ont publié une brochure intitulée «Concept européen pour la mensuration officielle». Ce document, dû à la plume de P. Kofmel, est destiné aux parlements d'Europe. Il contribuera à donner à la profession une excellente image de marque. P. Gfeller exprime sa gratitude pour ce très bon travail. Un exemplaire sera remis à tous les membres de la SSMAF.

4. Comptes 1992, budget 1994, cotisations 1994

4.1 Comptes de la SSMAF et fonds

Les comptes annuels 1992 et le budget ont été remis à tous les membres. Le caissier B. Hänggi présente les comptes généraux qui se soldent par un excédent de recettes de 28'279,40 francs. Il passe également en revue l'état des divers fonds spéciaux, en particulier celui de la revue qui présente un déficit de 10'642,45 francs. Cela signifie que le montant de l'abonnement devra être relevé, cette mesure n'étant cependant pas envisagée dans l'immédiat.

L'organe de contrôle, formé de P. Kälin et P. Wegmüller, a examiné les comptes le 29 mars 1993. Le rapport des vérificateurs, lu par P. Wegmüller, suggère à l'assemblée générale de les adopter et de donner décharge au comité central pour sa gestion. Cette proposition est acceptée sans opposition. B. Hänggi commente le budget 1994 proposé par le comité central de la SSMAF, lequel prévoit un surplus de dépenses de 5'000 francs. Il est approuvé à l'unanimité.

Comme le congrès de la FIG se tiendra en Australie, il faut s'attendre à des frais de voyage élevés. Le comité central fixera le montant de la participation allouée aux délégués officiels (le règlement relatif aux indemnités n'est pas applicable dans ce cas).

Le comité central de la SSMAF a décidé de ne pas modifier le budget 1993. On s'attend à des écarts tant au niveau des recettes qu'à

celui des dépenses, lesquels devraient toutefois se compenser (comme pour les comptes 1992).

4.2 Cotisations 1994

Les cotisations des membres pour 1994 doivent être maintenues en l'état:

- cotisation de membre de 190 francs, à laquelle s'ajoutent 70 francs d'abonnement à la revue, soit au total 260 francs (pour les membres de plus de 65 ans et de moins de 30 ans, la cotisation est réduite de moitié, à savoir 95 francs plus 70 francs d'abonnement, soit au total 165 francs)
- contribution de bureau égale à 15% du montant des salaires bruts versés au personnel occupé aux tâches de mensuration.

Les cotisations 1994 sont acceptées sans opposition.

Le secrétariat prie les membres d'utiliser exclusivement les bulletins de versement BVR mis à leur disposition pour le paiement de leurs cotisations annuelles, et de ne pas rassembler les versements sur un unique bulletin.

Le relèvement du prix de l'abonnement à la revue MPG devra être envisagé dès 1995.

5. Elections

5.1 Hommage aux membres

démissionnaires (B. Hänggi et U. Meier)

Bruno Hänggi et Ueli Meier, l'un et l'autre membres du comité central, avaient déjà fait part de leur intention d'abandonner leur charge il y a un an. P. Gfeller remercie chaleureusement les deux démissionnaires pour leur engagement.

R. Küntzel rend hommage aux services rendus par Ueli Meier et exprime la gratitude de la SSMAF pour la manière particulièrement scrupuleuse dont il a accompli sa tâche au sein du comité central et de la commission de la revue MPG. Les voeux les meilleurs sont formulés pour son avenir. On lui souhaite en particulier plein succès dans sa nouvelle fonction de président de la Conférence des services chargés des améliorations foncières. En guise de cadeau d'adieu, un cristal de roche lui est remis. Celui-ci symbolise la situation actuelle du génie rural: un objet dur, qui vous résiste, mais qui devient limpide à mesure qu'il est éclairé. Nous sommes convaincus qu'Ueli Meier se fera également l'avocat de nos préoccupations au sein de la CSCAF.

Ueli Meier exprime à ses collègues du comité central et à tous les membres de la SSMAF sa reconnaissance pour la confiance accordée. T. Glatthard prend congé pour sa part de Bruno Hänggi, membre du comité central depuis 1984, où il siégea tout d'abord en qualité de représentant des services du cadastre, puis comme indépendant. Bruno Hänggi fut en charge des dossiers de la formation et des apprentis. Il s'occupa notamment aussi des finances de la SSMAF, rôle qu'il remplit avec une grande maestria. Il s'est même permis de bannir du bilan les centimes non arrondis et de doubler les recettes de la SSMAF. En témoignage de reconnaissance, la SSMAF lui offre un bon pour un vol Crossair.

A son tour, Bruno Hänggi remercie pour la confiance qui lui fut manifestée et le bon esprit de collaboration régnant au comité central. Il est heureux de pouvoir remettre des finances équilibrées. De même, il est satisfait de ce que le principe du versement d'une contribution de bureau ait été accepté: sans elle, il n'eût pas été possible d'indemniser correctement ceux qui exercent des charges au sein de l'association.

5.2 Election complémentaire de deux membres du comité

Ueli Meier présente le candidat à sa succession. Il s'agit de Heinz Baldinger, né en 1947, marié et habitant Langnau dans l'Emmental. Il étudia à Zurich où il passa son diplôme en 1973. Il fit son stage de géomètre chez T. Schmalz, à Konolfingen, et obtint son brevet en 1975. De 1977 à 1980, il dirigea une succursale du bureau T. Schmalz à Konolfingen, avant d'entrer au service des améliorations foncières du canton de Berne (en charge de la région du Plateau, notamment de Rail 2000). U. Meier demande, au nom de la section bernoise, aux membres de l'assemblée de faire confiance au candidat.

R. Braun, président de la CSCC, présente le candidat à la succession de Bruno Hänggi. Walter Werlen, né en 1949, marié et père de deux enfants, est domicilié à Sion où il réussit sa maturité en 1971. Il passa son diplôme d'ingénieur du génie rural en 1977 à l'EPFL, puis suivit un stage d'un an et obtint sa patente en 1978. De 1977 à 1980, il exerça sa profession au service du bureau Aufdenblatten et Karl Zurbriegen. En 1980, il est engagé au cadastre cantonal valaisan. Walter Werlen est en outre bilingue.

A. Frossard, de la section valaisanne, remercie la CSCC d'avoir proposé ce candidat. W. Werlen est depuis quinze ans membre de la section et participe activement à plusieurs commissions. De plus, il y remplit depuis huit ans la fonction de secrétaire. A. Frossard recommande son élection à l'assemblée. Les deux candidats sont élus par acclamation.

6. Divers

6.1 Assemblée générale 1994

L'assemblée générale 1994 se tiendra du 16 au 18 juin 1994 à Neuchâtel. Elle sera organisée par la section la plus jeune et la moins nombreuse de la SSMAF. M. Nussbaum recommande déjà à chacun de ne pas manquer cette rencontre.

6.2 En avant-première pour 1995

En 1995, la SSMAF tiendra son assemblée générale en même temps que celle du GRG-SIA, mais séparément de l'assemblée des membres GP. Cette dernière se déroulera cette année-là dans le cadre de la rencontre des GP des trois pays, du 16 au 20 mai 1995 à Bregenz. Pour assurer l'organisation de cette assemblée générale 1995, la SSMAF recherche parmi ses membres ceux qui sont également affiliés au GRG-SIA. Elle se déroulera soit en Valais, soit au Tessin.

6.3 Organisation

L'apéritif organisé dans la soirée est offert

par l'entreprise Leica à Glattbrugg. L'assemblée manifeste sa reconnaissance par des applaudissements. P. Gfeller remercie une fois encore la section Waldstätte/Zoug pour la manière remarquable dont elle a organisé l'ensemble de la manifestation. La partie statutaire étant terminée, l'assemblée observe une petite pause pour prendre l'air.

Partie de l'assemblée générale consacrée à un sujet intéressant la profession

Une conférence consacrée à l'orientation donnée actuellement à la politique agricole («Agrarpolitik – wohin?») est présentée par F. Helbling, chef de l'Office fédéral des améliorations foncières. Pour ceux qui le souhaitent, le texte de cet exposé est à disposition au secrétariat.

P. Gfeller remercie F. Helbling pour ses propos intéressants et très complets sur ce sujet d'une brûlante actualité. F. Helbling apporte les réponses suivantes aux questions posées par W. Bregenzer à l'issue de la conférence:

- La baisse de 10 centimes du prix du lait payé au producteur profitera en totalité au consommateur (sauf le lait destiné à la fabrication du fromage, où le bénéficiaire sera la caisse fédérale).
- Les mesures prises en vertu de l'art. 31bis Cst.féd. soulèvent de sérieux problèmes.
- La création d'un système de levé des données par exploitation s'avère indis-

pensable (pour l'instant, cela ne peut pas encore être lié à des parcelles particulières). W. Bregenzer et F. Helbling tentent de coordonner ce point avec la MO 93.

- Seul parvient à s'en sortir le paysan qui exploite rationnellement son domaine agricole.

Aussi, les améliorations foncières continueront à répondre à un besoin à l'avenir, aussi bien que jusqu'à maintenant.

Remarques concernant la conception générale sur les améliorations foncières

Les prises de position, parfois très divergentes d'une section à l'autre, ont été analysées. Il ne sera pas possible de les ramener à un dénominateur commun. On tentera cependant de tenir compte des principales critiques émises lors de la rencontre qui s'est tenue à Monte Verità.

La prochaine étape sera la rédaction du projet de directives. Les associations professionnelles seront alors invitées à mettre au point une brochure informative à l'intention des autorités politiques.

Clôture de l'assemblée générale vers 17 h. 15.

*La rédactrice du procès verbal:
S. Steiner*

VSVT/ASTG/ASTC

Verband Schweizerischer Vermessungs-techniker
Association suisse des techniciens-géomètres
Associazione svizzera dei tecnici-catastali

Protokoll der 63. Generalversammlung vom 15. Mai 1993 in Lausanne

1. Begrüssung

Zentralpräsident Paul Richle eröffnet die 63. Generalversammlung um 13.30 Uhr und kann 80 Mitglieder in der Aula der alten ETH in Lausanne begrüßen. Er freut sich insbesondere, dass folgende Gäste an der Versammlung teilnehmen:

- Yvette Jaggi, Stadtpräsidentin von Lausanne
- André Bercher, Chef des kant. Vermessungs- und Grundbuchamtes des Kantons Waadt
- Walter Bregenzer, eidg. Vermessungsdirektor
- Paul Gfeller, Zentralpräsident SVVK
- Jean-Luc Horisberger, Zentralpräsident GF/SVVK
- René Braun, Vorsteher der Konferenz der kantonalen Vermessungsämter

C-PLAN Landinformationssystem

Anwendung Vermessung

Anwendung Leitungskataster

(Strom, Gas, Wasser, Kanalisation, Zivilschutz etc.)

Anwendung Digitales Geländemodell

Anwendung Straßenbau

auf MS-DOS und UNIX Ein- und Mehrplatzsystemen



C-Plan AG • Hübscherstrasse 3 • CH-3074 Muri/Bern
Telefon (031) 951 15 23 • Telefax (031) 951 15 73

C-PLAN
Software + Hardware für
Vermessung + Straßenbau